



Chers amis

En ce début d'année, recevez tous nos meilleurs vœux d'heureuse et belle année 2012. Que vos projets trouvent leur réalisation et surtout que le Burkina Faso pour lequel nous travaillons tous, parvienne à trouver un équilibre alimentaire et social... Ce qui n'est pas gagné d'avance !

L'association des Amis du Consulat - moteur des activités du Consulat - poursuit son cheminement avec 31 associations et 22 adhérents individuels. Des idées et des projets se font jour : courriels systématiques lorsqu'il y a des informations ou des propositions à transmettre, espace adhérents sur le nouveau site, des dossiers (une liste des formations aux métiers existant au Burkina, le karité) et des projets en suspens (formation comptable, cinéma, projet de construction d'école). Un fait est établi ; les demandes sont fortes mais peut-être ne sommes-nous pas assez nombreux pour gérer tous ces projets : une résolution pour 2012 ?

Annelise Chalamon
Présidente

RENOUVELLEMENT D'ADHESIONS

Comme annoncé à l'Assemblée Générale ; l'association des Amis du Consulat s'organise désormais en année civile. Le renouvellement d'adhésions est effectif depuis le 1^{er} janvier 2012. Vous trouverez le bulletin d'adhésion ci-dessous (ce bulletin figure à titre indicatif afin de lister les renseignements demandés qui peuvent être mis sur papier libre).

Montant de l'adhésion inchangé : 20 euros pour un organisme ou une personne individuelle, 30 euros pour un couple (chèque à l'ordre des « Amis du Consulat »).

Au 1^{er} février 2012, seuls les renouvelants seront considérés comme adhérents de l'association.

TROISIEME VERSION DU SITE

Après un an de travail (merci Vincent !) qui a accumulé les difficultés techniques (jusqu'à obliger le changement d'hébergeur et rapatrier le site existant), la troisième - et définitive - version du site est enfin en ligne.

Ce site sera désormais accessible sur trois adresses : <http://www.burkinafaso-cotedazur.org>, .com et .fr. (lorsque l'ancien site sera rapatrié) ;

Il reste encore beaucoup à faire (musique de fond, jeux interactifs...) mais il permet à chacun de trouver toutes les informations dont il a besoin.

Pour les « amis du consulat », un espace adhérent est mis à leur disposition dans le footer (en bas, à droite) : les codes vous seront transmis à votre renouvellement d'adhésion et changé chaque année en janvier.

VOYAGE AU BURKINA FASO

Merci aux associations qui pensent maintenant à prévenir de leur proche départ pour le Burkina (entre autre « Fleurs de Batié » qui part le 9 janvier).

13 février 2012 : départ d'Annelise pour le Burkina. Destinations : Ouagadougou, Gaoua et sa région, Bobo et sa région, Ouahigouya...
Aucun problème pour amener du courrier, des dossiers ou bien programmer des visites sur place. Ecrire :
burkinafaso.coteazur@free.fr

DU NEUF POUR LES VISAS

Le projet avait été évoqué lors de l'Assemblée Générale ; le système des visas va changer. Le prix va baisser mais il vous faudra une fois vous déplacer personnellement au Consulat afin de vous faire enregistrer (prise d'empreintes, photo ...). Le système est effectif à l'Ambassade mais il faudra attendre quelques semaines pour le Consulat de Nice soit organisé et équipé pour ce nouveau système.

BILAN 2011 : LE SITE DU CONSULAT

Visites : 41 980 - Nombres de pages visitées : 116 250 avec un pic de fréquentation en avril (dû à la situation au Burkina).

Les pages les plus visitées : la revue de presse du Burkina (6000) et toutes les informations relatives à la préparation de son voyage (visa, logement, faire venir un burkinabè etc..) : plus de 4000 fois en tout. Vos manifestations sont regardées à raison de 1700 fois.

Pour les pages « intérieures », il est assez surprenant de découvrir des scores importants sur des pages concernant les instruments de musique ou les arbres...

En ce qui concerne la géolocalisation ; la France a le plus fort taux de visites... Suivi de près par le Burkina Faso. A noter : depuis quelques mois, la fréquentation débute en Asie.

Ces chiffres montrent une progression par rapport à 2010, espérons qu'ils progresseront en 2012 de manière significative.

Cotisations

Membres *	Montant
Individuels	20,00 €
Associations	20,00 €
Couples	30,00 €
Donateurs	Supérieur à 20,00 €

Demande d'adhésion à l'association

A remplir et renvoyer avec le montant de la cotisation à :

Les amis du Consulat du Burkina Faso
49 avenue du Loup 06 270 Villeneuve-Loubet

Nom : (individuel ou de l'association)

Prénom :

Adresse postale :

.....

Téléphone fixe :

Tél portable :

Adresse email :

Site internet :

Verse un chèque de cotisation d'un montant de :euros

(chèque à l'ordre de « *Les amis du Consulat du Burkina Faso* »)

Date :

Signature :